



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Nouvelle-Calédonie

Nouméa, vendredi 16 mars 2018

DOSSIER DE PRESSE

**SEMAINE
NATIONALE
DE L'ARTISANAT
DU 16 AU 23 MARS 2018**



Contact Presse :

Laure LE GALL

Directrice communication CMA-NC

Tél : 28 02 63 -75 35 25

laure.legall@cma.nc

La CMA-NC présente les chiffres clés du secteur dans le cadre de la Semaine Nationale de l'Artisanat

Le thème de cette édition 2018 : « L'ARTISANAT AU COEUR DES TERRITOIRES », pour prendre pleinement la mesure de l'impact territorial de l'artisanat. Dans ce cadre, les Chiffres clés de l'artisanat au 1er janvier 2018 viennent de paraître. La Note de conjoncture 2017 est également disponible. Deux documents, réalisés par l'Observatoire de l'artisanat de la CMA-NC, qui présentent une photographie ainsi qu'un bilan de l'année écoulée en termes de mouvements d'entreprises, d'activité, d'emploi, d'investissement, et de trésorerie. L'occasion de mieux connaître un secteur offrant une large palette de produits et de services, une richesse de savoir-faire, un potentiel en termes de développement et une contribution essentielle à l'économie de la Nouvelle-Calédonie.

L'ARTISANAT : ACTEUR ECONOMIQUE INCONTOURNABLE

Acteur économique incontournable, véritable pont entre tradition et innovation, l'artisanat, ses entreprises, ses métiers et ses valeurs, participent au maintien de services essentiels à la population. Créateur d'activité, d'emplois et transmetteur de savoir-faire, l'artisanat offre un modèle d'entreprise qui répond concrètement aux préoccupations sociales, économiques et environnementales de la Nouvelle-Calédonie.

Créateur de richesses et tremplin pour entreprendre

Au 1er janvier 2018, l'artisanat calédonien regroupe 11 064 établissements qui proposent leurs produits et services de proximité dans les trois provinces.

Avec 283 activités distinctes répertoriées en Nouvelle-Calédonie, l'artisanat déploie la richesse de ses savoir-faire dans l'ensemble des communes du territoire.

Alimentation, production-fabrication, services à la personne, bâtiment : les 4 secteurs des métiers génèrent un chiffre d'affaires de 150 milliards de francs CFP et occupent plus de 16 500 actifs (hors conjoints d'artisans). Le secteur représente 35 % des entreprises du secteur marchand non agricole.

Perpétuels investisseurs, caractéristique inhérente à leurs activités qui impliquent des besoins réguliers en équipements, immobilier d'entreprise, matériel, matières premières et véhicules utilitaires, les artisans ont été 42 % à investir en 2017.

L'attractivité du secteur demeure importante, avec 4 créations d'entreprise sur 10 dans le secteur marchand non agricole en Nouvelle-Calédonie qui concernent une activité artisanale. Ainsi, 1 909 nouveaux établissements ont été immatriculés en 2017, soit une moyenne mensuelle de 159 créations d'entreprises.

Vecteur d'emplois

L'artisanat favorise l'entrepreneuriat, l'égalité des chances, il renforce la cohésion sociale et crée de la richesse en s'appuyant sur des activités non-délocalisables.

Il donne des perspectives professionnelles et d'épanouissement aux jeunes comme à ceux qui font le choix de la reconversion. Il offre formations et travail qualifié. L'artisanat forme ainsi 43 % des apprentis de Nouvelle-Calédonie, soit 320 jeunes en 2017, 75 % d'entre eux trouvant un emploi pérenne dans le six mois suivants leur sortie de formation.

L'apprentissage dans les entreprises artisanales, avec ses spécificités, est une réussite en matière de formation et d'intégration à l'emploi. L'apprenti qui se forme à un métier qui le passionne, et qui répond à de réels besoins des entreprises, a toutes les chances de s'insérer dans la vie professionnelle et de devenir lui-même un jour chef d'entreprise.

Les 16 547 actifs de l'artisanat représentent 15 % de la population active occupée. 64 % d'entre eux sont chefs d'entreprise, 34 % sont salariés et 2 % sont apprentis.

14 % des entreprises sont employeuses dans l'artisanat. En 2017, ce sont 5 673 salariés qui ont travaillé dans le secteur des métiers, au sein de 1 536 TPE.

L'artisanat représente ainsi 15 % des employeurs privés calédoniens et 9 % des salariés du privé.

Adaptabilité, réactivité

Le secteur artisanal démontre sa capacité d'adaptation dans une conjoncture économique calédonienne marquée par l'attentisme.

En 2017 en effet, l'enquête réalisée par l'Observatoire de l'artisanat de la CMA-NC révèle que malgré des signes de fragilité (baisse de chiffre d'affaires, revenu contraint, difficultés de trésorerie rencontrées, réduction de la visibilité), la majorité des entreprises artisanales ont su réagir et mettre en œuvre des stratégies pour s'adapter aux évolutions du marché.

La reprise des créations d'entreprises (+4%), la diminution des radiations (-4%), le maintien ou le développement de l'activité pour 66 % des artisans, une progression de 3 points de la part des entreprises investisseuses, le maintien de l'emploi dans les territoires : autant de signes qui attestent d'une dynamique qui demeure positive dans un contexte en mutation.

Les artisans s'appuient sur leurs atouts pour rebondir : entreprise à taille humaine pouvant faire preuve de réactivité et de souplesse, amélioration de la qualité des produits et prestations, recours à l'entraide familiale, efforts sur les prix, renforcement de la proximité avec les clients, consolidation de la gestion pour stabiliser la trésorerie.

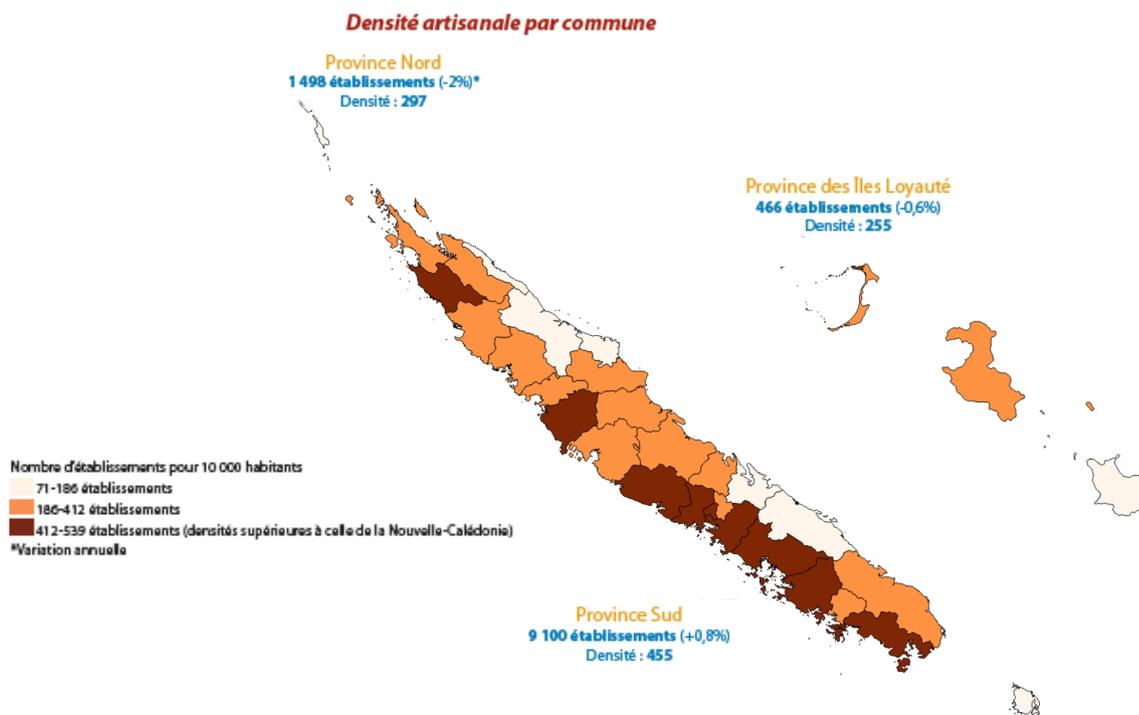
L'ARTISANAT : ACTEUR DE LA DYNAMIQUE DES TERRITOIRES

Créateur d'emplois et de richesses, l'artisanat constitue un maillon indispensable de l'économie, mais également de l'aménagement du territoire. Présentes sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, jusqu'au cœur des tribus, les entreprises artisanales forment un tissu dense d'activités au service de la population, des entreprises et de l'économie locale. L'artisanat s'appuie sur un mode de croissance pérenne, respectueux de l'environnement et des personnes.

Un tissu d'entreprises dense

Avec 412 établissements pour 10 000 habitants, les entreprises artisanales forment un maillage sur l'ensemble du territoire.

La densité artisanale en Nouvelle-Calédonie est ainsi deux fois plus élevée qu'en métropole.



Les entreprises artisanales, par leur fort ancrage territorial, contribuent à la compétitivité de tous les secteurs économiques en apportant des services aux entreprises et en valorisant les ressources locales.

L'artisanat, facteur d'attractivité

L'artisanat de proximité constitue **un vecteur de développement durable et d'aménagement équilibré du territoire**, permettant aux communes de maintenir des services aux habitants et une capacité d'attractivité, d'accueil et de fixation des populations sur place.

L'artisanat contribue au développement du territoire par :

- la diversité des produits et des services qu'il offre
- sa présence dans les communes, même les plus isolées
- la création d'emplois non délocalisables accessibles à tous par le biais de la formation
- l'amélioration de la qualité de vie, de l'attractivité résidentielle, du lien social
- l'atout décisif qu'il constitue dans tout projet de développement touristique

Développer l'artisanat de proximité en fonction des enjeux de chaque territoire :

- en milieu rural, en contribuant à la conservation de services de proximité essentiels et en satisfaisant les besoins de la vie quotidienne, l'artisanat représente un enjeu économique et d'aménagement du territoire se rapprochant d'un service d'intérêt général.
- en milieu urbain, l'artisanat est un vecteur de structuration et de dynamisation, aussi bien pour les habitants que pour les entreprises constituant également la clientèle des artisans
- préservation de la mixité dans les zones résidentielles : cohésion sociale et facteur de désenclavement des quartiers en mixant les clientèles des quartiers des zones alentours.
- valorisation des savoir-faire locaux qui contribue à l'identité des territoires.

La Chambre de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Calédonie accompagne les collectivités dans leurs stratégies de développement territorial pour :

- favoriser l'implantation durable des artisans au plus proche de leurs clientèles (expertise, cartographies, avis et conseils aux collectivités et aménageurs en matière de PUD, dynamique de proximité, accessibilité, stationnement, attractivité,...)

- contribuer à l'installation d'entreprises avec une offre adaptée (appui pour intégrer l'artisanat de proximité dans les quartiers résidentiels, lever les freins à l'installation dans les zones d'activité et concevoir des programmes d'immobilier d'entreprise adéquats, études d'opportunité)

L'artisanat, au coeur de l'économie de proximité

Les circuits courts font partie intégrante de l'artisanat. Leur raison d'être est de n'avoir qu'un seul ou aucun intermédiaire pour développer et valoriser les ressources des territoires en mettant au service des consommateurs des produits et des savoir-faire locaux. L'artisan apporte des garanties de qualité par son savoir-faire. Il ne s'approprie pas de valeur ajoutée, il en produit.

Faire appel à un artisan, c'est aussi participer à l'économie de son quartier, à la préservation d'une identité locale et à l'amélioration du cadre de vie. Les citoyens sont attachés à l'artisanat et au commerce indépendant en centre-ville et apprécient tout particulièrement les valeurs qui leur sont attachées : **qualité, proximité, conseil et convivialité.**

L'artisanat est ainsi un modèle d'entreprise qui répond concrètement aux préoccupations sociales, économiques et environnementales de la population.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS :



